



SAUTEUSE BASCULANTE



Désignation	Code
Pro 700 80 GSBE-30DM ²	V07103



Notice d'installation



SAUTEUSE BASCULANTE



SOMMAIRE

1	INSTALLATION.....	4
1.1	GENERALITES	4
1.2	MANUTENTION – MISE EN PLACE.....	4
1.3	INSTALLATION	4
1.4	PLAQUETTE SIGNALETIQUE.....	4
2	RACCORDEMENT GAZ	5
2.1	CONTROLES AVANT RACCORDEMENT.....	5
2.2	RACCORDER L'APPAREIL AU RESEAU GAZ.....	5
2.3	CONTROLES APRES RACCORDEMENT	5
3	RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....	5
3.1	CONTROLES AVANT RACCORDEMENT.....	5
3.2	RACCORDEMENT ELECTRIQUE	5
3.3	CONTROLE APRES RACCORDEMENT	6
4	MISE EN SERVICE.....	6
5	ADAPTATION AUX DIFFERENTS GAZ.....	6
5.1	CHANGEMENT D'INJECTEUR SAUTEUSE	6
5.2	TABLEAUX DE REGLAGE GAZ	6
5.3	CONTROLE DE LA PRESSION	7
6	RACCORDEMENT AUX RESEAUX D'EAU.....	8
6.1	RACCORDEMENT A L'ALIMENTATION EAU.....	8
7	MAINTENANCE - INTERVENTIONS	8
7.1	SCHEMA DE GAZAGE	8
7.2	DEPOSE VERIN ELECTRIQUE	9
7.	SCHEMA DE CABLAGE G1SBE	9
7.3	VUE ECLATEE.....	11
7.4	PIECES DE PREMIERE NECESSITE.....	12



SAUTEUSE BASCULANTE



« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »

Exclusivement pour la France

La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation.

Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYSTEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- ➔ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ➔ ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYSTEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »





SAUTEUSE BASCULANTE



1 INSTALLATION

1.1 Généralités

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art conformément aux instructions de cette notice et les règlements en vigueur dans le pays d'installation.

Une attention toute spéciale doit être accordée aux réglementations de prévention incendies de l'établissement concerné.

Cet appareil de Type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Les utilisateurs doivent être formés à l'utilisation de cet appareil après installation

Le manuel d'utilisation doit être remis à l'utilisateur après installation.

Toute intervention ou dépannage sur un appareil doit être effectué par un installateur qualifié.

GARANTIE : La garantie est portée sur le contrat de vente. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien

1.2 Manutention – Mise en place

Il est impératif de laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive. Déballer, vérifier le bon état de l'appareil.

En cas d'avaries, signifier les réserves sur le bordereau de livraison, les confirmer au plus tard sous 48 heures, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

1.3 Installation

Installer impérativement sous une hotte d'extraction.

Si cet appareil doit être mis en place près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble, de bordures décoratives, il est recommandé que ceux-ci soient faits d'un matériau non combustible, si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique non combustible. En cas de doute sur les matériaux, implanter votre appareil avec un espace de 20 cm.

Retirer toutes les protections plastiques des habillages.

Mettre l'appareil sur son emplacement de travail.



- **Appareil fixe :**

Mettre les pieds (ceux-ci sont livrés dans un carton séparé).

Régler l'appareil de niveau en agissant sur le réglage en hauteur des pieds pour obtenir une hauteur du plan de travail horizontal à 900 mm.

- **Appareil mobile :**

Les roulettes freins doivent être impérativement bloquées lorsque l'appareil est en position de raccordement et tout le temps de l'utilisation.

Le dispositif anti-arrachement doit être impérativement mis en place

1.4 Plaquette signalétique



Figure A

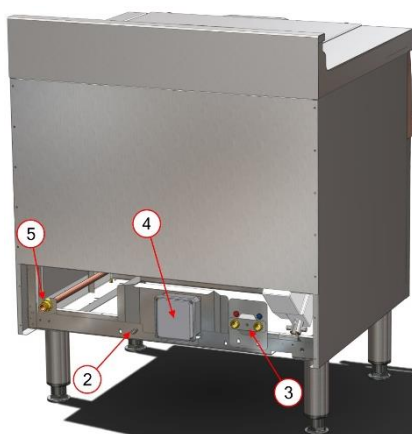


Figure B

- 1) Plaquette signalétique. (Figure A)
- 2) Borne équipotentialité.
- 3) Remplissage d'eau 12x17 (3/8)
- 4) Raccordement électrique
- 5) Raccordement gaz 15x21 (1/2").

Chaque appareil comporte une plaquette signalétique (Figure A).



SAUTEUSE BASCULANTE



2 RACCORDEMENT GAZ

2.1 Contrôles avant raccordement

Avant raccordement, vérifier :

- La propreté de la canalisation,
- La dimension de la canalisation afin de minimiser les pertes de charge.
- Le type de gaz utilisé ; vérifier que l'appareil est réglé pour le type de gaz distribué dans l'installation (nature / pression), indications portées sur l'étiquette à proximité du raccordement gaz.
- Que le débit d'air neuf pour l'alimentation en air de combustion est suffisant (voir Tableau 1).

Code	Type appareil	Puissance (kW)	Débit d'air neuf requis (m ³ /h/kW)
V07103	Pro 700 80 GSBE 30DM ²	15	30

Tableau 1

2.2 Raccorder l'appareil au réseau gaz

Connexion gaz sur M ½" à l'arrière de l'appareil **Figure B** page 4

2.3 Contrôles après raccordement

Après raccordement, s'assurer de l'étanchéité du circuit gaz jusqu'au raccord d'alimentation.

3 RACCORDEMENT ELECTRIQUE



L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre.
Il y a danger à mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre
Utiliser du câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66) ou toute autre nature de câble présentant les mêmes caractéristiques.
S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts conforme à la norme EN 60335-1

Raccorder la borne d'équipotentialité (Figure B)



Les appareils mobiles sont munis d'une fiche de prise de courant appropriée à la puissance. Cette fiche doit être accessible en permanence.

3.1 Contrôles avant raccordement

Avant de procéder à la mise sous tension de l'appareil, s'assurer :

- Que la tension électrique du réseau est compatible avec la tension et la puissance de l'appareil.
- De la bonne fixation du câble, du bon serrage des connexions de l'appareil,
- Que la section du câble est compatible avec la puissance de l'appareil.

3.2 Raccordement électrique

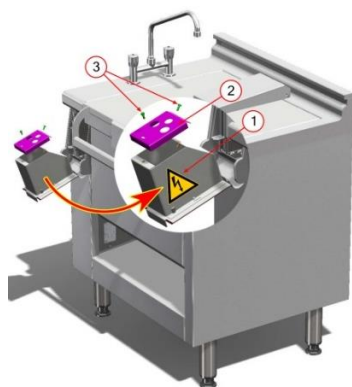


Figure C

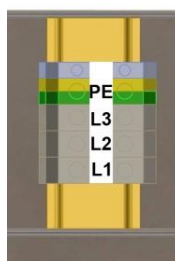


Figure D

- Dépose du capot de commande (voir §5.3).
- Basculer le capot de commande. (Figure C rep 1).
- Pour avoir accès au bornier :
- Déposer le capot du coffret électrique (Figure C rep 2 et 3)
- Raccorder l'appareil au bornier de raccordement en respectant les indications portées sur l'étiquette du coffret. (Figure D) L1-L2-L3-PE

3.3 Contrôle après raccordement

Après raccordement s'assurer :

- De la bonne mise à la terre,
- De l'isolement de l'équipement électrique.
- De l'étanchéité du circuit jusqu'au robinet.
- De la pression d'alimentation de l'appareil en fonctionnement (Voir § 5.2)
- De l'aspect de la flamme
- Du bon fonctionnement de l'appareil et des organes de sécurité.

4 MISE EN SERVICE

Se reporter à la partie mise en service utilisateur

5 ADAPTATION AUX DIFFERENTS GAZ



En cas de changement d'injecteur, après remplacement de l'injecteur, s'assurer de l'étanchéité du circuit gaz au point de raccordement injecteur / porte injecteur.

5.1 Changement d'injecteur sauteuse

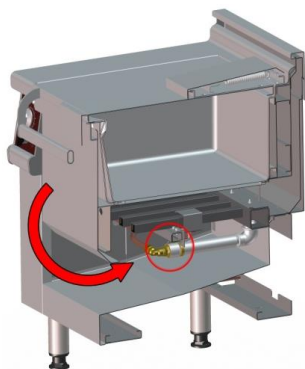


Figure E

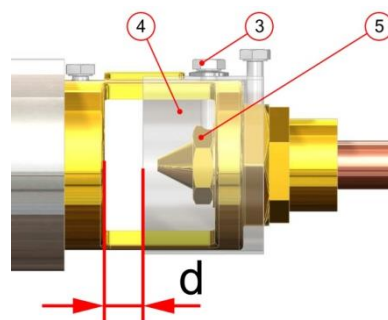


Figure F

- Le venturi est accessible après basculement de la cuve (Figure E)
- Débloquer la bague d'air écrou (Figure F Rep 3)
- Déposer l'injecteur (Figure F Rep 5), le remplacer par l'injecteur souhaité (Cf. Tableau 2)
- Régler la distance « d » (Figure F) en fonction des données Tableau 2 ; bloquer l'écrou (Figure F Rep.3)
- Sceller après réglage.

5.2 Tableaux de réglage gaz

	Gas de référence sous pression nominale	Repère gravé sur l'injecteur	Règle d'air d (mm)	Débit calorifique nominal kW	
1	G 110 : Pn = 8 mbar	5.80	0.45	8	12.5
2	G 120 : Pn = 8 mbar	5.80			14
3	G20 : Pn = 20 mbar	3.00	1.80	2	15
4	G 25 : Pn = 25 mbar				
5	G 25 : Pn = 20 mbar	3.40	0.35	2	14
6	G 31 : Pn = 37 mbar	1.90	0.20		
7	G 31 : Pn = 50 mbar	1.80	0.20		15

Tableau 2

5.3 Contrôle de la pression



Tous les appareils raccordés sur la même canalisation doivent être en fonctionnement à leur débit maximum lors de ce contrôle.



Figure G

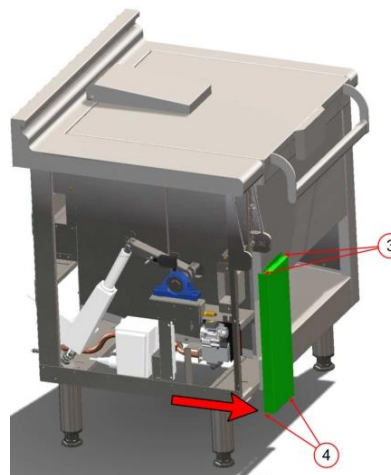


Figure H

- La vanne gaz (Figure I) se trouve derrière le panneau de façade (Figure H)
- Déposer le capot de commande (Figure G rep 1 et 2)
- Déposer le capot de façade (Figure H rep 3 et 4)
- Contrôle de la pression d'entrée : (In)
 - Enlever la vis (Figure G Rep 6) puis brancher le manomètre sur la prise de pression Rep In.
 - Mettre l'appareil en fonctionnement (en débit maxi)
 - Vérifier vos mesures (Tableau 2), arrêter l'appareil, resserrer la vis.
- Contrôle de la pression de sortie (Out) :
 - Enlever la vis (Rep 5) puis brancher le manomètre sur la prise de pression. Rep Out.
 - Mettre l'appareil en fonctionnement (en débit maxi)
 - Vérifier vos mesures (Tableau 2), arrêter l'appareil, resserrer la vis.

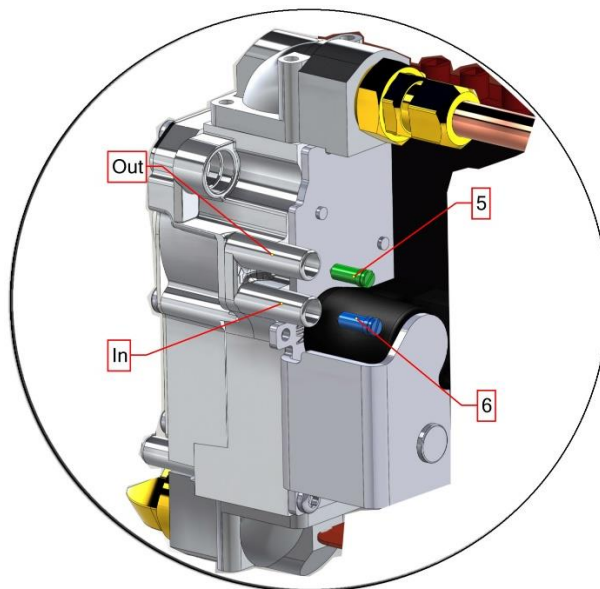


Figure I

Puissance nominale	Pression Entrée régulation	Pression Sortie régulation
20 mbar	18-20 mbar	17-18 mbar
37 mbar	37 mbar	35-37 mbar

Tableau 3

6 RACCORDEMENT AUX RESEAUX D'EAU

6.1 Raccordement à l'alimentation eau

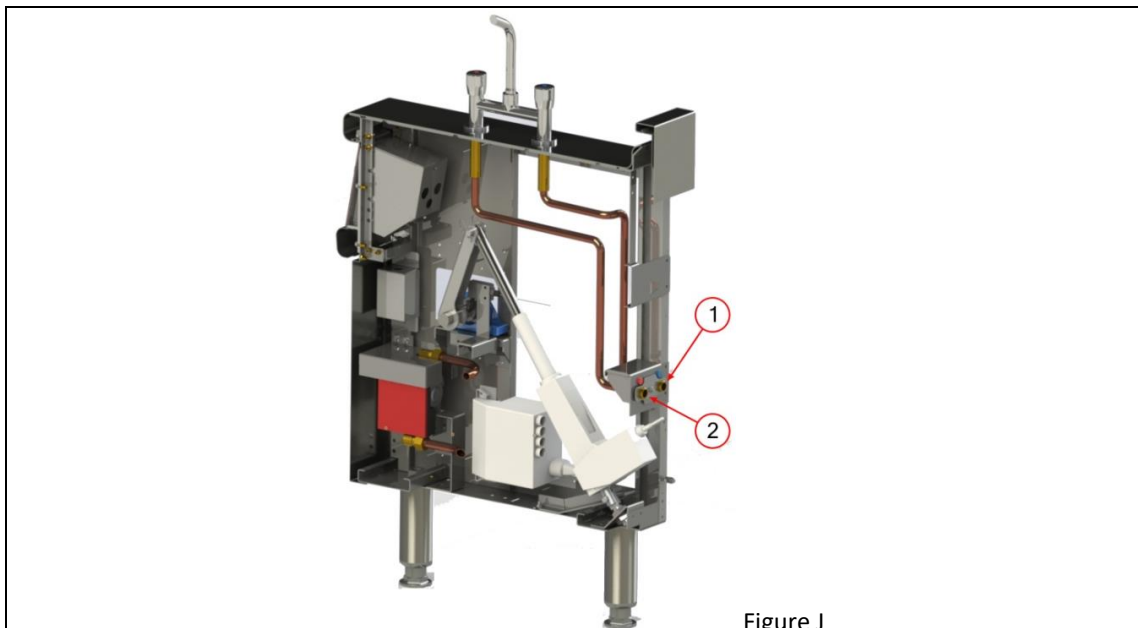


Figure J

Raccorder l'alimentation d'eau au raccord M1/2'' Figure J Rep 1 et 2)

7 MAINTENANCE - INTERVENTIONS

7.1 Schéma de gazage

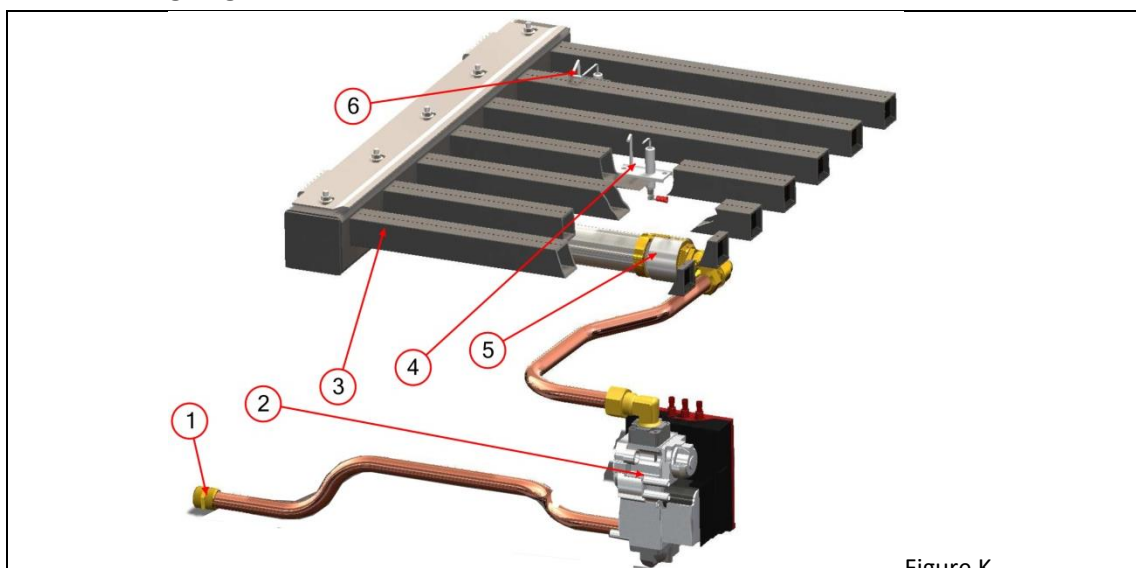


Figure K

Repère	Désignation et caractéristique principale	Code
01	Raccord alimentation gaz M1/2''	01714A
02	Vanne gaz	506222/508267
03	Brûleur Pro 700 GSBE 30 dm ²	171959
04	Bougie d'allumage	505401
05	Bague d'aire inox	06990A
06	Bougie détection de flamme	505401

7.2 Dépose vérin électrique

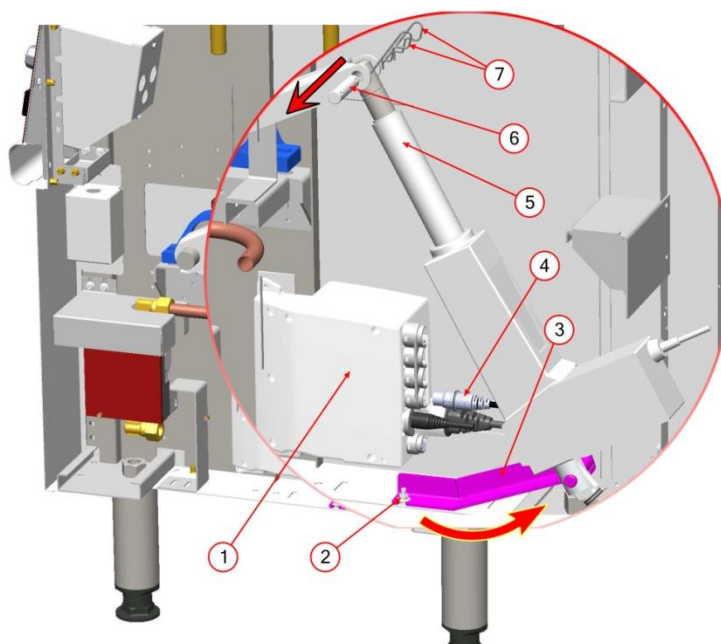
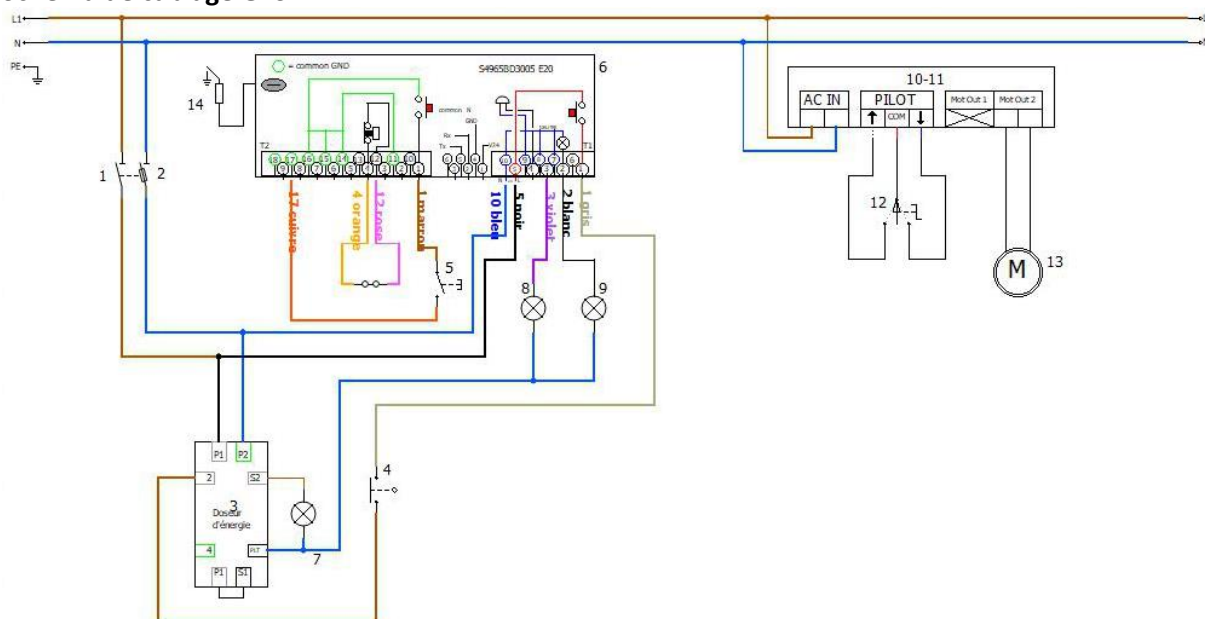


Figure L

- Mettre l'appareil hors tension
- Débrancher la commande vérin (Figure L rep 1 et 4)
- Enlever les 2 goupilles puis faire glisser l'axe.(Figure L rep 6 et 7)
- Dévisser l'écrou puis tourné le bras de verrou pour libérer le vérin figure L 2et 3)
- Enlever le vérin.

7. Schéma de câblage G1SBE



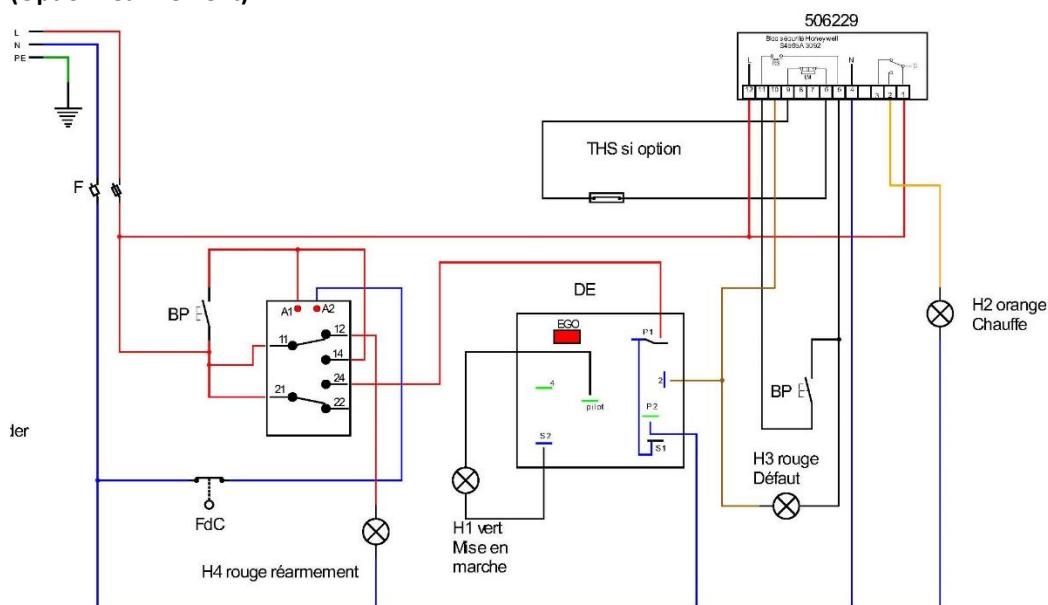


SAUTEUSE BASCULANTE



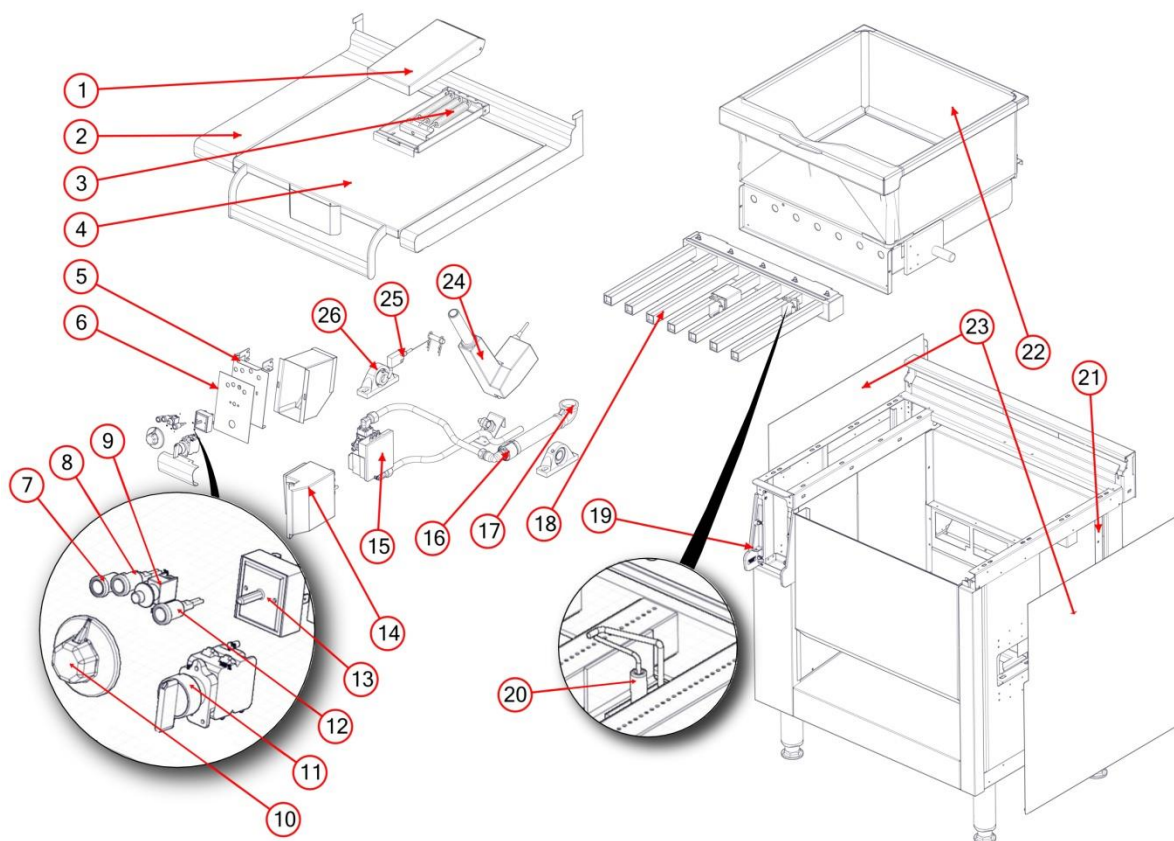
Repère	Code	Désignation	Repère	Code	Désignation
01	02726A	Porte fusible	09	173640	Voyant ambre
02	500237	Porte fusible neutre	10	08786A	Boîtier de contrôle
03	09099A	Doseur	11	08787A	Cable de liaison
04	505852	Fin de course	12	07890A	Commutateur inverseur
05	ELE0018	Bouton poussoir	13	08785A	Vérin
06	508266	505402 Boîtier Honeywell	14	172072	Bougie allumage /Présence flamme
07	173642	Voyant vert			
08	173649	Voyant rouge			

(Option réarmement)



Repère	Code	Désignation	Repère	Code	Désignation
L	02468A	Borne Vicking 10 mm ²	FdC	505852	Fin de course
N	07690A	Borne Vicking bleu 10 mm ²	PFN	500236	Porte fusible neutre
PE	03567A	Borne Vicking 10 mm ² vert jaune	BP	ELE0018	Bouton poussoir
H1	173642	Voyant vert (Mise en marche)	RE	08243A	Relais
DE	09099A	Doseur d'énergie 230V	ES	08164A	Embase support relais
H2	173640	Voyant ambre (Chauffe)	H4	173639	Voyant rouge 230V (Réarmement)
THS	01996A	Thermostat limiteur (Option)	CU	08968A	Commutateur de basculement de cuve
H3	173639	Voyant rouge défaut	M	08785A	Vérin électrique
F	03413A	Fusible	BC.V	08786A	Boîtier de contrôle vérin
S4564A	505402	Boîtier électronique d'allumage 508266			

7.3 Vue éclatée



Rep	Désignation	Code		
01	Habillage charnière	172507		
02	Ensemble dessus	172501		
03	Ressort inox tension charnière	04118A		
04	Ensemble couvercle	172079		
05	Capot commande inox	172074		
06	Email Pro 700 GSBE 30dm ²	506111		
07	Voyant vert 230V	173642		
08	Voyant rouge 230V	173639		
09	Bouton poussoir	ELE0018		
10	Manette électrique	501146		
11	Commutateur de basculement	08968A		
12	Voyant ambre 230V	173640		
13	Doseur d'énergie 230V	09099A		
14	Boîtier de contrôle du vérin	08786A		
15	Vanne gaz	506222/ 508267		
	Boîtier électrique d'allumage	505402/ 508266		
16	Bague d'air inox	06990A		
17	Coude réduit G F33x47 F24x34	07511A		
18	Brûleur complet équipé	171959		
19	Pièce de fermeture Droite	505624	Pièce de fermeture Gauche	505625
20	Bougie détection de flamme	505401		
20	Bougie d'allumage	505401		
21	Ensemble carcasse	171949		



SAUTEUSE BASCULANTE



22	Ensemble cuve		171891	
23	Panneau côté Gauche	Panneau côté Droit	170680	170682
24	Vérin électrique		08785A	
25	Fin de course		505852	
26	Palier		04197A	

7.4 Pièces de première nécessité

Code	Désignation	Code	Désignation	Code	Désignation
173640		172505		04118A	
Voyant ambre 230V		Ensemble charnière		Ressort charnière couvercle	
173639		505401		506100	
Voyant rouge 230V		Bougie allumage/détection flamme		Brûleur Pro 700 GSBE 30	
173642		505852		07440A	
Voyant vert 230V		Fin de course		Tube venturie	
ELE0018		506222 508267		09099A	
Bouton poussoir d'allumage		Vanne gaz		Doseur d'énergie	
08968A		505402 508266		501146	
Commutateur de basculement		Boîtier électrique d'allumage		Manette électrique	
08785A		08786A		04197A	
Vérin électrique		Boîtier de contrôle du vérin		Palier	



SAUTEUSE BASCULANTE



Désignation	Code
Pro 700 80 GSBE-30DM ²	V07103



Notice d'utilisation



SAUTEUSE BASCULANTE



SOMMAIRE

1	INSTALLATION	4
1.1	GENERALITES	4
1.2	MANUTENTION – MISE EN PLACE.....	4
1.3	INSTALLATION	4
1.4	PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE.....	4
2	RACCORDEMENT GAZ	5
2.1	CONTROLES AVANT RACCORDEMENT.....	5
2.2	RACCORDER L'APPAREIL AU RESEAU GAZ.....	5
2.3	CONTROLES APRES RACCORDEMENT	5
3	RACCORDEMENT ELECTRIQUE	5
3.1	CONTROLES AVANT RACCORDEMENT.....	5
3.2	RACCORDEMENT ELECTRIQUE	5
3.3	CONTROLE APRES RACCORDEMENT	6
4	MISE EN SERVICE	6
5	ADAPTATION AUX DIFFERENTS GAZ	6
5.1	CHANGEMENT D'INJECTEUR SAUTEUSE	6
5.2	TABLEAUX DE REGLAGE GAZ	6
5.3	CONTROLE DE LA PRESSION	7
6	RACCORDEMENT AUX RESEAUX D'EAU	8
6.1	RACCORDEMENT A L'ALIMENTATION EAU.....	8
7	MAINTENANCE - INTERVENTIONS	8
7.1	SCHEMA DE GAZAGE	8
7.2	DEPOSE VERIN ELECTRIQUE	9
7.	SCHEMA DE CABLAGE G1SBE	9
..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.		
7.3	VUE ECLATEE.....	11
7.4	PIECES DE PREMIERE NECESSITE.....	12
1	INTRODUCTION	5
2	PANNEAU DE COMMANDE	5
3	AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE	5
4	MISE EN SERVICE	5
4.1	AVERTISSEMENTS.....	5
4.2	UTILISATION	6
4.3	BASCULEMENT DE LA CUVE	6
5	MISE HORS SERVICE	6
6	ENTRETIEN	7
6.1	AVERTISSEMENTS.....	7
6.2	NETTOYAGE.....	8
6.2.1	<i>Nettoyage des habillages en acier inoxydable</i>	8
6.2.2	<i>Nettoyage cuve</i>	8
6.2.3	<i>Nettoyage brûleur</i>	8



SAUTEUSE BASCULANTE



7	PIECES DE PREMIERE NECESSITE.....	9
---	-----------------------------------	---



SAUTEUSE BASCULANTE



« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. » Exclusivement pour la France

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYS'TEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- ➔ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ➔ ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »





SAUTEUSE BASCULANTE



1 INTRODUCTION



Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié.

Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.

GARANTIE : la garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

2 PANNEAU DE COMMANDE

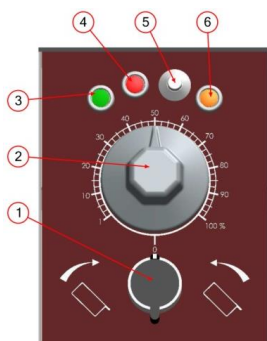


Figure M

- (1) Commutateur de basculement de cuve.
- (2) Manette du doseur d'énergie.
- (3) Voyant vert « Allumage brûleur »
- (4) Voyant rouge « Alarme-Arrêt de la vanne gaz »
- (5) Bouton reset « Réarmement de la vanne gaz »
- (6) Voyant ambre « Fonctionnement brûleur »

3 AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE

- Avant la première mise en service, il est conseillé de nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées durant la période de stockage.
- Retirer tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- S'assurer que les organes de commande sont fonctionnels.
- Nettoyer la cuve avant tout utilisation.



Lors des premières, mise en route de l'appareil : La vanne GAZ peut se mettre en « DÉFAUT » Veuillez réarmer en appuyant sur « Reset. »

ATTENTION : TOUS : LES « DÉFAUTS » doivent être analysés avant réarmement

4 MISE EN SERVICE

4.1 Avertissements



La sauteuse ne doit pas être utilisée comme une friteuse, et plus généralement destinée à la cuisson en bain d'huile.(Norme EN 203-2-8)

Toute utilisation anormale de l'appareil pourra avoir des conséquences sur le bon fonctionnement de ce dernier ou pour la sécurité des biens et des personnes.

Notre responsabilité ne saurait être engagée.



L'utilisation prolongée à vide de la cuve et sans surveillance peut endommager l'appareil.

Retirer tout objet présent dans la cuve.



SAUTEUSE BASCULANTE



- **Risque de brûlure :**
- **lors de l'ouverture du couvercle après cuissons en « voie humide », en raison de l'échappement de vapeur**
- **lors du vidage de la cuve par éclaboussure**
- **Les parois de la cuve peuvent être très chaudes après une utilisation intense ou prolongée, ne manœuvrer la cuve que par l'organe de basculement.**

4.2 Utilisation

- La cuve étant en position horizontale
- Remplir la cuve (Un peu en-dessous du niveau maxi) Capacité nominale 60 litres (Figure N rep 1)
- Tourner la manette du doseur d'énergie sur la position désirée. (Figure M Rep. 2)
- Le voyant vert s'allume (Allumage bruleur) Figure M Rep 3
- Lors que le voyant ambre s'allume (le brûleur est en fonctionnement) Figure M Rep 6 .

Pour une cuisson en voie sèche, il est conseillé de préchauffé le fond de cuve avant le début de la cuisson

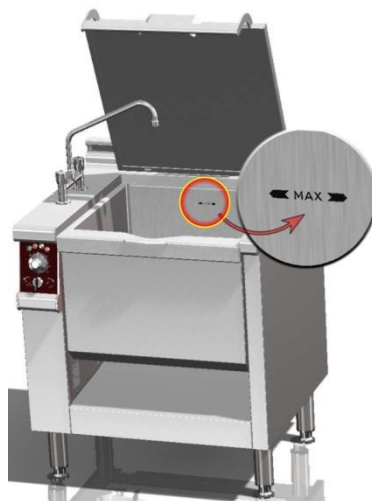


Figure N

4.3 Basculement de la cuve



Note : La sauteuse est équipée d'une sécurité de basculement. Ce qui coupe le fonctionnement du bruleur lors de son basculement.

- L'appareil étant sous tension
- Pour basculer la cuve : tourner le commutateur à gauche pour baisser la cuve (Figure M rep 1)

5 MISE HORS SERVICE

Mettre la manette sur la position « 0 »

En fin de journée, couper la vanne gaz et l'alimentation au réseau électrique.



SAUTEUSE BASCULANTE



6 ENTRETIEN

6.1 Avertissements



Pour un meilleur service, il est conseillé de faire entretenir régulièrement le matériel par un installateur qualifié.

Prévenir votre installateur pour remplacer les organes de commande défectueux en vue d'une prochaine utilisation.

La responsabilité du constructeur et de l'installateur ne sauraient être mise en cause si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à des dysfonctionnements



Attention : certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant ; en cas de dysfonctionnement, faire appel à un installateur qualifié.



Attention : à l'ouverture du couvercle en cuisson « voie humide » à l'échappement des vapeurs lors du passage du bras au-dessus de la cuve, risque de brûlures.

Lors du vidage :

Se maintenir hors de la zone de versement des produits cuisinés, risque de brûlures par éclaboussures.

En particulier lors de l'introduction d'aliments humides ou d'eau dans l'huile chaude.

Accompagner la cuve pour maîtriser le versement dans la zone du bec verseur.

Ramener la cuve dans la position repos pour éviter tout déversement de produits durant l'échange des récipients récupérateurs.



SAUTEUSE BASCULANTE



6.2 Nettoyage



Cet appareil ne doit pas être nettoyé au moyen de projections d'eau et de jets d'eau sous-pression. S'assurer de la mise hors tension de l'appareil.

Attendre que la température des éléments proches des brûleurs soit à une température supportable.

6.2.1 Nettoyage des habillages en acier inoxydable

- Mettre à l'arrêt. Après chaque service il est fortement recommandé, avant le nettoyage, de fermer les vannes de barrage gaz et de mettre hors tension les appareils.
- Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent neutre).
- Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.
- Proscrire l'eau de javel et tout produit acide, même très dilué.

6.2.2 Nettoyage cuve

Ce nettoyage peut être réalisé par détrempage, lavage à l'eau et produit d'entretien de lavage vaisselle. Lors de salage « au gros sel » des aliments en cuisson sèche ou semi humide dans la cuve, on rincera abondamment le fond de cuve à grande eau pour éliminer tous les restes de sel évitant ainsi un risque de piqûre de l'acier inoxydable.

6.2.3 Nettoyage brûleur

Si un nettoyage de brûleur devient nécessaire, faire appel à votre installateur.



ATTENTION : Il est proscrit de nettoyer le brûleur avec de l'eau.



SAUTEUSE BASCULANTE



7 PIECES DE PREMIERE NECESSITE

Code	Désignation	Code	Désignation	Code	Désignation
173640		172505		04118A	
Voyant ambre 230V		Ensemble charnière		Ressort charnière couvercle	
173639		505401		506100	
Voyant rouge 230V		Bougie allumage/détection flamme		Brûleur Pro 700 GSBE 30	
173642		505852		07440A	
Voyant vert 230V		Fin de course		Tube venturie	
ELE0018		506222 508267		09099A	
Bouton poussoir d'allumage		Vanne gaz		Doseur d'énergie 230V	
08968A		505402 508266		501146	
Commutateur de basculement		Boitier électrique d'allumage		Manette électrique	
08785A		08786A		04197A	
Vérin électrique		Boitier de contrôle du vérin		Palier	